

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Magloire, tenue le lundi 6 février 2023, à 19h00, à la salle municipale et à laquelle étaient présents :

Siège #1 - Anne-Marie Beaudry
Siège #2 - Gino Tanguay
Siège #3 - Martine Rouillard
Siège #4 - Marie-Hélène Ménard
Siège #6 - Étienne Ménard

Est/sont absents:
Siège #5 - Samuel Larochelle

La séance est présidée par son honneur le maire, M. Daniel Thibault, et Mme Nancy Blanchard, directrice générale, assure le secrétariat.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la constatation du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

01-02-23

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 9 janvier 2023
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Approbation des comptes à payer
- 5 - ADMINISTRATION
 - 5.1 - Rapport budgétaire
 - 5.2 - Interventions du maire & conseillers responsables de différents dossiers
 - 5.3 - Centre de service scolaire de la Beauce-Etchemins - Consultation du Plan triennal 2023-2026
 - 5.4 - Demande des Country Aunts
 - 5.5 - Le réseau d'éclaireurs - Appel de projets
 - 5.6 - Invitation- Événement inspirant de la SADC Bellechasse-Etchemins
 - 5.7 - Augmentation de la marge de crédit
 - 5.8 - Suivi desserte ambulancières
 - 5.9 - Budget 2023 OMH
 - 5.10 - Développement résidentiel - nouveau plan projet de lotissement
 - 5.11 - Dérogation mineure DM 23-23
 - 5.12 - Soumission Novicom - télémétrie
 - 5.13 - Moulin La Lorraine - Renouvellement d'adhésion
 - 5.14 - Transport adapté - Rapport statistique
 - 5.15 - Modification du règlement de zonage
 - 5.16 - Politique de reconnaissance du personnel
- 6 - VOIRIE
 - 6.1 - Réfection de ponceaux rang St-Armand
 - 6.2 - Programme d'aide à la voirie locale
- 7 - RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
 - 7.1 - Mandater tetra tech pour l'estimation du coût des travaux pour les travaux de renouvellement des conduites d'eau, d'égouts
- 8 - SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE
 - 8.1 - Compte rendu de la régie incendies
- 9 - COMITÉ ET LOISIRS
 - 9.1 - Demande d'équipement pour le gym
- 10 - LÉGISLATION
 - 10.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 363-23- « Règlement 362-23 aux fins de modifier le règlement numéro 234-07, intitulé « Règlement de zonage » pour augmenter, dans la zone 21-A le coefficient d'occupation du sol »
- 11 - CORRESPONDANCE
 - 11.1 - L'essentiel des Etchemins - Lettre de remerciements
- 12 - VARIA

- 12.1 - Desjardins - Consultation auprès des acteurs régionaux
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-02-23

3.1 - Séance ordinaire du 9 janvier 2023

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Étienne Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES

03-02-23

4.1 - Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les comptes à payer d'un montant de 248 059,39 \$ pour le mois de janvier 2023 soient acceptés et payés, étant donné que les crédits nécessaires sont disponibles pour les acquitter.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Nancy Blanchard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

Nancy Blanchard
Directrice générale

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Rapport budgétaire

Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois de janvier est remis à chaque membre du conseil municipal.

5.2 - Interventions du maire & conseillers responsables de différents dossiers

Inscrire contenu ici

5.3 - Centre de service scolaire de la Beauce-Etchemins - Consultation du Plan triennal 2023-2026

Le plan triennal a été déposé au conseil pour commentaires.

Dans le plan triennal, le centre de service scolaire de la Beauce-Etchemins prévoit :

65 élèves en 2023-2024

73 élèves en 2024-2025

69 élèves en 2025-2026

04-02-23

5.4 - Demande des Country Aunts

Il est proposé par Étienne Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE DEMANDER au Country Aunts de fournir des informations supplémentaires sur leur activité avant de donner l'autorisation finale pour la tenue de l'activité proposée. Le conseil demande le plan des lieux, leur prévision pour la sécurité, l'autorisation de la fabrique pour l'utilisation du stationnement, le nom de l'électricien certifié pour le branchement électrique et la preuve d'assurance.

ADOPTÉE

05-02-23

5.5 - Le réseau d'éclaireurs - Appel de projets

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'APPUYER le comité des loisirs pour faire une demande de financement au réseau d'éclaireur dans l'appel de projet « On prend soin de notre population dans Les Etchemins ».

ADOPTÉE

06-02-23

5.6 - Invitation- Événement inspirant de la SADC Bellechasse-Etchemins

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER Marie-Hélène Ménard de participer à l'événement inspirant de la SADC Bellechasse-Etchemins qui se tiendra le 22 mars prochain au complexe sportif et culturel de Sainte-Claire. Le coût relié à cet événement est défrayé par la municipalité ainsi que les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

07-02-23

5.7 - Augmentation de la marge de crédit

La conseillère Martine Rouillard se retire de la discussion et de la décision en raison de conflit d'intérêts.

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE FAIRE une demande pour augmenter la marge de crédit d'opération du compte de la municipalité pour un maximum de 250 000 \$. Le maire ainsi que la directrice générale sont autorisés à signer les documents liés à cette demande.

ADOPTÉE

5.8 - Suivi desserte ambulancière

Le maire mentionne que la municipalité suit le dossier de près.

08-02-23

5.9 - Budget 2023 OMH

Il est proposé par Martine Rouillard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER le budget 2023 déposé par l'Office municipal d'habitation Beauce-Etchemin.

ADOPTÉE

5.10 - Développement résidentiel - nouveau plan projet de lotissement

Dépôt de la 3e version du plan de lotissement du développement résidentiel fait par la firme ecce terra.

09-02-23

5.11 - Dérogation mineure DM 23-23

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme est en faveur de la dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme autorise le propriétaire à conserver la fenêtre ou la boucher;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'APPROUVER la demande de dérogation mineure DM 23-23 pour les cadastres 5 067 726 et 5 557 675 afin de permettre un projet de lotissement dont la profondeur du terrain serait de 18,5 mètres au lieu de 25 m en raison de l'emplacement d'un bâtiment complémentaire à céder au voisin ainsi que le lot 5 557 675.

Permettre un projet de lotissement dont la marge de recul latérale du bâtiment complémentaire serait à 0,82 mètre au lieu de 1 mètre.

ADOPTÉE

10-02-23

5.12 - Soumission Novicom - télémétrie

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER la soumission de Novicom Technologie inc. pour la télémétrie. Le coût est de 1878,75 \$ avant taxes. La dépense sera payée avec la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE

11-02-23

5.13 - Moulin La Lorraine - Renouvellement d'adhésion

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PROCÉDER au renouvellement d'adhésion aux Amis du Moulin au coût de 40 \$.

ADOPTÉE

5.14 - Transport adapté - Rapport statistique

La directrice générale dépose le rapport statistique pour le transport autonomie de l'année 2022 pour notre municipalité.

189 transports ambulants (4 loisirs, 184 pour le travail et 1 pour service)

28 transports avec fauteuils (26 médicaux, 2 services)

pour un total de 217 transports

Une augmentation de 45 transports par rapport à l'an dernier.

12-02-23

5.15 - Modification du règlement de zonage

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE MANDATER la MRC des Etchemins pour modifier les règlements d'urbanisme pour autoriser certaines situations.

Par exemple : accepter que les panneaux solaires puissent être installés au sol, autoriser les dômes forestiers comme les dômes agro-forestier,

Accepter la tôle galvanisée de bonne qualité comme revêtement extérieur...

ADOPTÉE

5.16 - Politique de reconnaissance du personnel

La politique va être retravaillée et remise au conseil pour adoption à une date ultérieure.

6 - VOIRIE

6.1 - Réfection de ponceaux rang St-Armand

Dépôt des plans préliminaires de la part d'Englobe pour la réfection des ponceaux dans le rang St-Armand.

13-02-23

6.2 - Programme d'aide à la voirie locale

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 187 089\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2022;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 & 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Martine Rouillard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Magloire informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 & 2, ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE

7 - RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

14-02-23

7.1 - Mandater tetra tech pour l'estimation du coût des travaux pour les travaux de renouvellement des conduites d'eau, d'égouts

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE MANDATER Tetra tech pour faire l'estimation préliminaire des travaux pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées pour la somme de 6 000 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

8 - SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE

8.1 - Compte rendu de la régie incendie

M. Thibault fait un compte rendu de la rencontre de la régie incendie à laquelle il a assisté.

9 - COMITÉ ET LOISIRS

15-02-23

9.1 - Demande d'équipement pour le gym

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PROCÉDER à l'achat d'un radio Bluetooth pour l'installer au gym pour que les utilisateurs du gym puissent écouter de la musique lorsqu'ils s'entraînent.

ADOPTÉE

10 - LÉGISLATION

16-02-23

10.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 363-23- « Règlement 362-23 aux fins de modifier le règlement numéro 234-07, intitulé « Règlement de zonage » pour augmenter, dans la zone 21-A le coefficient d'occupation du sol»

Avis de motion au règlement # 363-23 « Règlement modifiant le règlement numéro 234-07, intitulé « règlement de zonage ». Je, soussigné(e), Étienne Ménard, conseiller(ère), donne avis de motion que le règlement # 19- ayant pour objet d'augmenter, dans la zone 21-A, le coefficient d'occupation du sol à 15% sera présenté lors d'une séance ultérieure. La lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. Mme la directrice a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Attendu qu'un projet de règlement a été déposé.

Étienne Ménard, Conseiller

11 - CORRESPONDANCE

11.1 - L'essentiel des Etchemins - Lettre de remerciements

12 - VARIA

17-02-23

12.1 Desjardins - Consultation auprès des acteurs régionaux

-

La conseillère Martine Rouillard se retire de la discussion et de la décision en raison de conflit d'intérêt.

Il est proposé par Gino Tanguay,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER Anne-Marie Beaudry de représenté la municipalité lors de la consultation de Desjardins auprès des acteurs régionaux qui aura lieu le 1 mars à 17h30 au Resto pub El Toro à Sainte-Justine. Les dépenses reliées à cette représentation seront défrayées par la municipalité ainsi que les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

18-02-23

14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
QUE la séance soit levée à 19h43.

ADOPTÉE

Je, soussigné, Daniel Thibault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Daniel Thibault
Maire

Mme Nancy Blanchard
Directrice générale